

PROCES-VERBAL DU
COMITE DE PILOTAGE DU RESEAU (COPIL)
COLLEGE ALEXANDRE ISAAC
SEANCE DU 05 FEVRIER 2021

Date : Le vendredi 05 février 2021

Lieu : Le collège Alexandre ISAAC

Horaire :14h00- 16h00

Objet : Réunion COPIL du réseau ALEXANDRE ISAAC

Présents :

- Monsieur SAINCILY (Principal du collège)
- Madame GROS (Principale adjointe du collège)
- Monsieur POTDEVIN (IEN circonscription du Gosier- Abymes)
- Madame MORDELLET (Directrice de la SEGPA du Collège)
- Monsieur PARISOT (Conseiller pédagogique EPS de le circonscription)
- Madame ANDRE (Formatrice académique en Education prioritaire)
- Monsieur CLAIRE (Coordonnateur Education Prioritaire du réseau)

Madame MEKKI (IA-IPR) s'excuse de son absence.

► La Principale adjointe du collège madame GROS ouvre la séance de travail, il est 14h45.

A/LE CONSEIL ECOLE COLLEGE DU 23 FEVRIER 2021

Il s'agit d'établir l'ordre du jour du CEC (Conseil Ecole Collège) qui aura lieu le mardi 23 février au sein du collège Alexandre ISAAC.

Un premier point est fait sur les convocations à adresser :

- Le directeur et un enseignant au sein des écoles de secteur
- Les enseignants référents ULIS (collège et école)
- Un représentant par discipline au collège
- La Conseillère Principale d'éducation
- Le RASED
- La coordinatrice PIAL
- L'enseignant référent de l'ASH

L'ordre du jour établi est le suivant :

- 1- Rappel sur le statut du CEC (Le Principal du collège)
- 2- Le bilan de l'année scolaire écoulée (La Principale adjointe)

3- Analyse des évaluations :

-CP/ CE1 (M. CLAIRE)

-CM1 (M. PARISOT)

-Sixième / DNB (La principale adjointe)

4- Le parcours des élèves après le collège (La principale adjointe/ La directrice de la SEGPA)

5-Les constellations de formation (M. PARISOT)

6- Les projets (M. CLAIRE / Mme ANDRE)

7- Mise en ateliers sur les commissions (Mme ANDRE). Un canevas sera proposé.

8- Perspectives- FIL, Projet de réseau, établissement- (L'IEN)

Une convocation commune sera co-signée par l'IEN et le Principal. Elle partira le lundi 8 février au sein des écoles et du collège.

Un diaporama sera mis en place par le coordonnateur EP.

B/ LE STAGE FIL

Madame la Principale adjointe et Madame ANDRE engagent le débat sur la FIL (Formation d'Initiative Locale) ; sujet abordé la veille, en réunion de travail avec le coordonnateur EP.

La thématique de cette journée porterait sur le contrat d'engagement au service de l'élève au sein du réseau Alexandre ISAAC.

Ce contrat prendrait en considération l'ensemble des acteurs (les parents, les partenaires, les enseignants...)

Les ateliers porteraient sur :

-L'identification des difficultés des élèves.

-La prise en compte de la diversité dans les enseignements

-La construction d'un parcours personnalisé

-Progresser dans et par les compétences.

Il s'agirait au cours de cette journée de déterminer ce qu'est une compétence, comment l'évaluer ; A quel moment peut-on dire qu'une compétence est réellement acquise.

L'IEN précise que dans cette réflexion entamée, il est nécessaire de mettre l'élève au cœur des actions. Il rappelle la dynamique pédagogique du réseau.

La FIL aurait lieu à la fin du mois d'avril voire au début du mois de mai. Les actions débuteraient en septembre.

Cette formation prendrait le format suivant :

- Introduction par un expert national, des experts locaux
- Table ronde (les acteurs du terrain feraient un retour sur leur pratique)
- Dégager une problématique
- Mise en ateliers (Il s'agira de définir des axes de travail)

Madame ANDRE met en avant le travail de réflexion sur les compétences et le LSU entamé par les enseignants du collège de « L'appel du 18 juin. » Ceux-ci pourraient apporter leur témoignage sur le sujet.

L'IEN pose tout de même la question quant aux moyens de remplacement.

C/ LES COMMISSIONS AU SEIN DU CEC

Un travail de réflexion est entamé sur les commissions. Elles se déclinent de la façon suivante :

- Pratique et évaluations : Les enseignants réalisent des évaluations. Comment exploitent-ils les résultats de celles-ci pour faire progresser les élèves. Le principal explique que cette réflexion doit être inscrite dans une politique d'établissement et d'école en lien avec le projet académique. Cette réflexion permettrait des travaux communs, de même que des échanges sur les pratiques.
- Motivation et concentration
- Compétences et analyse de pratiques.

Les enfants à besoins éducatifs particuliers (EBEP) doivent être pris en considération dans l'ensemble de ces commissions.

Dans la lignée de cette réflexion, monsieur CLAIRE présente les projets en cours de réalisation au sein du réseau :

- L'origine des appellations des établissements du réseau
- Les Boss des maths
- Les brevets de réussite
- Projet SEGPA/MS en lien avec la lecture d'albums.
- Le défi lecture GS/CP
- A la découverte du collège Alexandre ISAAC (Projet mêlant anglais et EPS)

L'IEN précise l'importance de mettre en lien tous ces projets avec les constellations et autres dispositifs. Il souhaite que tous ces projets soient communiqués au sein du réseau.

Monsieur le Principal insiste sur la pertinence des projets et leur inscription dans la durée. La durée pourrait être un critère d'évaluation afin de permettre aux enseignants de travailler en commun.

Ces travaux et réflexions pourront déboucher sur des formations inter-degrés notamment dans le cadre des constellations.

Il est 15h50 la réunion de travail se termine.

Secrétaire de séance

Sully CLAIRE